

7. Solutions numériques, y compris I IA et I informatique Hall 17)

culturelle et régionale du Canada, en mettant l'accent sur les éléments de conception, d'innovation et de culture des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui doivent être mis en œuvre d'une manière significative et respectueuse. Le PCI doit se refléter dans tous les espaces du pavillon, avec une attention particulière pour les zones de représentation, comme les espaces pour les conférences/événements.

Les pavillons canadiens fonctionneront en moyenne 8 à 10 heures par jour pendant les 5 jours de la Foire de Hanovre 2025. D'un point de vue _____, les pavillons du Canada doivent :

- avoir la capacité d'accueillir 25 à 30 organisations d'innovation qui exposent avec des écosystèmes d'innovation dans le pavillon national de l'écosystème et plus de 200 exposants industriels dans les pavillons satellites, lesquels accueilleront quotidiennement entre 100 et 500 visiteurs par exposition;
- répondre aux exigences de conception du partenaire de production de l'événement de NGen et à celles d'autres exposants clés du pavillon sur l'écosystème national;
- offrir aux exposants un espace attrayant, assurer une circulation fluide et tenir compte des pics d'utilisation en particulier pour l'événement d'ouverture officiel, le programme de conférences et la réception des pays partenaires au pavillon sur l'écosystème national);
- disposer d'espaces physiques universellement accessibles et de contenus largement accessibles;
- permettre des activités et une fonctionnalité efficaces grâce à une utilisation et une configuration optimales et logiques de l'espace;
- fonctionner de manière fiable, répondre aux exigences techniques et de sécurité de la Foire de Hanovre, et pouvoir assurer un entretien et une maintenance par un personnel aussi réduit que possible;
- offrir des possibilités d'engagement créatif dans le cadre de l'expérience globale du visiteur;
- respecter les principes de la conception durable et intégrer des solutions respectueuses de l'environnement;
- intégrer l'utilisation de matériaux de construction innovants et canadiens et sélectionner et se procurer des produits et services canadiens dans la mesure du possible, afin de promouvoir les entreprises et les capacités canadiennes;
- obtenir du constructeur retenu par NGen la garantie du caractère constructible des pavillons dans un délai très court et sur un site encombré.

En ce qui concerne les _____ les pavillons du Canada doivent :

promouvoir une image/marque positive du Canada qui soutient les objectifs et les intérêts des partenaires du projet de la Foire d Hanovre 2025 — à savoir, l image d une nation moderne, dynamique et créative, engagée et capable de contribuer à des solutions mondiales;

mettre l accent sur les thèmes choisis par le Canada d une manière intégrée et cohérente;

mettre en valeur la diversité régionale, culturelle et linguistique, en soulignant les innovations et la culture des Premières Nations, des Inuits et des Métis;

être une vitrine pour l excellence, la créativité et les capacités canadiennes en matière de design;

intégrer des technologies innovantes et, si possible, canadiennes, qui permettent de communiquer avec des publics virtuels plus larges en Allemagne, au Canada et à l étranger;

offrir des possibilités de photos spectaculaires aux médias et aux visiteurs;

être adaptés à un public d entreprises, tout en exerçant un attrait pour tous ceux qui les visitent, et susciter un sentiment de fierté au sein de la délégation canadienne participante.

Le processus de conception intégrée (PCI) doit refléter l approche thématique du Canada, et les thèmes de la Foire de Hanovre 2025, et maintenir l intégrité de l expérience des visiteurs. Le PCI final de l entreprise sélectionnée doit présenter une conception émanant d une démarche holistique, qui peut être mise en œuvre par le constructeur de pavillons sélectionné par NGen. À cet égard, elle travaillera en étroite coordination avec le constructeur du pavillon ainsi qu avec le partenaire de production d événements sélectionné par NGen. Tous les éléments de la conception devant être construits ou obtenus au Canada relèvent de la responsabilité de l entreprise sélectionnée et doivent être approuvés au préalable par NGen. Avant l événement, l entreprise sélectionnée est tenue de gérer et d expédier vers les installations du constructeur du pavillon à Hanovre

l'organisateur de l'événement Deutsche Messe, telles que les codes, les règlements et les normes locales.

Taille estimée du pavillon -

Espaces de présentation dans les pavillons de l'automatisation et des solutions numériques.

Nous attendons de l'entreprise sélectionnée qu'elle adopte une approche intégrée pour la conception des pavillons canadiens de la Foire de Hanovre 2025, notamment dans les domaines suivants :

- vérification des exigences du projet;

- préparation de l'avant-projet de conception intégrée;

- développement d'un avant-projet de conception intégrée, y compris la gestion d'ateliers et de consultations avec les intervenants et partenaires du projet, et la préparation de dessins architecturaux, mécaniques et électriques et un rendu 3D de la conception des pavillons;

- s

Phase 2. Tâches et produits livrables

Concept final et préproduction : L'entreprise sélectionnée doit, en concertation avec le partenaire de production de NGen, réviser le concept/traitement de l'expérience thématique des visiteurs des pavillons. Elle doit finaliser les déclarations thématiques et tout scénario ou scénarimage nécessaire à la production.

Fiches techniques des salles : L'entreprise sélectionnée doit détailler et définir les besoins en espace (en m²), ainsi que les capacités et l'utilisation fonctionnelles de chaque salle, à l'aide de fiches techniques. Celles-

La présentation finale doit expliquer comment l'avant-projet de conception reflète et illustre les messages clés et le thème du Canada, ainsi que l'ensemble des expériences du visiteur. Tous les éléments audiovisuels, cinématographiques et multimédias connexes en cours de développement feront également partie des présentations. En outre, les exposés comprendront une présentation des options sélectionnées en matière de mobilier et de décoration intérieure, les schémas de couleurs et les finitions. L'entreprise sélectionnée doit soumettre ses commentaires de la présentation sous la forme d'un compte rendu de réunion. Sur la base des commentaires reçus lors de chacune des présentations, l'entreprise sélectionnée doit réviser les documents présentés selon les besoins et les soumettre à nouveau pour approbation.

Cette étape permettra d'approfondir l'avant-projet de conception intégrée approuvé par NGen au cours de la phase 2. Les documents de cette étape comprennent des dessins et d'autres documents décrivant la portée et la qualité avec suffisamment de détails pour faciliter l'approbation de la conception dans les domaines techniques du projet, la confirmation de la conformité au code, la planification détaillée de la construction et l'approbation du projet par l'entreprise sélectionnée. Cette étape sera utilisée par le constructeur de pavillons de NGen comme base pour la préparation des documents de construction, de fabrication et de production.

Phase 3. Tâches et produits livrables

Production audiovisuelle, multimédia et cinématographique : L'entreprise sélectionnée doit compléter le concept/traitement des expériences thématiques des visiteurs du pavillon, et fournir la liste de tous les équipements nécessaires. Elle doit fournir à NGen le concept final, les plans, les scénarios, les scénarimages et les textes pour toutes les composantes du pavillon pour approbation, avant de passer à l'étape suivante.

Dessins et documentation : l'entreprise sélectionnée doit finaliser et soumettre tous les dessins requis (architecturaux, mécaniques et électriques) et la documentation nécessaire au constructeur de pavillons de NGen afin qu'il puisse avancer et achever la construction et la mise en service du pavillon.

Les organisations candidates doivent fournir des estimations budgétaires avec leurs propositions. Les budgets ne doivent pas dépasser 500 000 dollars. Les budgets ne doivent pas comprendre les coûts liés aux composants provenant du Canada ou à la construction des pavillons, qui seront comptabilisés séparément. Les frais de voyage et d'hébergement doivent être inclus dans le budget et se conformer à la _____ . Des budgets à prix fixe seront nécessaires dans le cadre du plan de travail de gestion de la production, lequel doit être approuvé par NGen.

- Les organisations candidates doivent être en mesure de démontrer leurs capacités en gestion et en production d'événements lors de précédentes activités de premier

La proposition sera évaluée en fonction des critères suivants :

1. Connaissances et expertise
2. Ressources et capacité d'exécution
3. Expérience professionnelle et adéquation avec le projet
 - a. Projets antérieurs liés à des expositions commerciales industrielles ou manufacturières

candidate. Les formulaires de proposition sont ratifiés par les signataires dûment autorisés.

_____ Une proposition ne peut être modifiée par
une entreprise candidate

seule discrétion, annuler un conflit d'intérêts ou imposer à une entreprise candidate des conditions exigeant la gestion, l'atténuation ou la rationalisation du conflit d'intérêts. NGen peut, à sa seule discrétion, disqualifier une entreprise candidate si il est établi qu'elle se trouve en situation de conflit d'intérêts et que celle-ci ne peut être gérée, atténuée ou réduite.

_____ Nonobstant toute autre disposition de la présente demande de propositions, celle-ci ne constitue pas une offre de conclure un contrat. Ni la présente demande de propositions ni la soumission d'une proposition par une entreprise candidate ne créent d'obligation ou de droits contractuels ou juridiques de quelque nature que ce soit pour les entreprises candidates ou NGen.

Aucune relation juridique ou obligation de quelque nature que ce soit ne sera créée entre l'entreprise retenue et NGen avant la négociation et la signature d'un accord de prestation de services.

_____ L'entreprise candidate et toutes les autres entités participant à la présente procédure de demande de propositions acceptent que NGen ne soit pas tenue responsable, de quelque manière que ce soit, de tout acte d'omission ou de négligence en ce qui concerne la présente procédure de demande de propositions.